

La Loutre d'Europe

- *Lutra lutra* -



Espèce mammifère
Code Natura 2000 :
UE 1355



La loutre est un mammifère semi-aquatique de la famille des mustélidés (*Mustelidae*)

Avec un poids moyen de 6 à 10 kg, la loutre est le plus corpulent des mustélidés semi-aquatiques.

IDENTIFICATION

Avec le castor, la loutre est le plus gros mammifère aquatique d'eau douce de nos régions. La longueur totale du corps, du museau à la queue, varie de 90 à 120 cm. Les mâles sont plus corpulents que les femelles et ont des caractères faciaux bien typés (crâne plus large par exemple). Le pelage de la loutre est en général de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre. Sa fourrure est dense et imperméable. Par ses adaptations morphologiques (corps fuselé ; tête aplatie, profilée pour la nage ; membres courts et trapus ; etc.), la loutre reste discrète quand elle nage en surface. C'est le seul mammifère d'eau douce à posséder des palmures aux quatre pattes.

Les épreintes (ou crottes) constituent l'outil essentiel pour localiser l'espèce. Très caractéristiques, elles sont de couleur verdâtre quand elles sont fraîches et noires quand elles sont sèches. Elles dégagent une odeur de poisson mêlé de miel.

BIOLOGIE

Activité

Essentiellement nocturne sous nos latitudes, la loutre se repose pendant la journée. Elle passe une grande partie de son temps de comportement actif dans l'eau (déplacements, pêche, accouplement, etc.) et ne quitte l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de grandes proies ou encore pour gagner d'autres milieux aquatiques disjoints. Le comportement social est de type individualiste : chaque loutre est cantonnée dans un territoire particulier. Toutefois, des groupes familiaux constitués de la mère suivie des jeunes de l'année (et parfois de l'année précédente) sont assez fréquents dans la nature.

Régime alimentaire et territoires de chasse

La loutre est essentiellement piscivore et s'adapte au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes, etc. Ainsi, son régime peut varier d'un milieu à l'autre, en fonction des saisons ou de la disponibilité des proies. C'est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa nourriture.

Cycle de vie et Reproduction

Les loutres ne vivent en couple que pendant la période du rut qui peut durer quelques semaines. Les femelles peuvent se reproduire à n'importe quel moment dans l'année mais ont des périodes préférentielles d'accouplement. Ce dernier se passe dans l'eau. La gestation dure une soixantaine de jours. Les portées comptent généralement deux voire trois loutrons qui ne seront sevrés que vers l'âge de huit mois.

Habitat

La loutre est inféodée aux milieux aquatiques d'eau douce, salée ou saumâtre mais elle peut être observée dans de nombreux milieux différents (habitats et lieux d'alimentation). Les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal.



HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

De nombreux habitats sont susceptibles d'être concernés par cette espèce. Parmi eux, on peut trouver des mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaire et des étages montagnards à alpin (6430) ou encore des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E0*).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La loutre d'Europe, seul représentant de la famille en Europe, couvrait initialement un vaste territoire s'étendant de l'Irlande au Japon et de l'Afrique du nord à Java. Elle a partout régressé en Europe et les populations sont encore prospères uniquement en Irlande, Ecosse et au Portugal. L'espèce était autrefois commune sur la totalité du territoire français ; les effectifs se concentrent aujourd'hui pour l'essentiel sur la façade atlantique et dans le Massif Central.

CONSERVATION

Menaces

Historiquement, les facteurs de déclin sont liés à l'homme (piégeage, chasse). Aujourd'hui, les raisons du déclin le plus souvent incriminées sont :

- La destruction des habitats aquatiques et palustres ;
- La pollution et l'eutrophisation de l'eau (induisant la raréfaction des peuplements piscicoles) ;
- Les facteurs de mortalité accidentelle (collision routière, capture par des engins de pêche) ou volontaire ;
- Le dérangement (tourisme nautique et sports associés).

En Bretagne, dans le centre-ouest atlantique et le sud-ouest, la cause principale de mortalité directe est le trafic routier (77,4% des cas de mortalité connue dans le centre-ouest).

Mesures de conservation

Il existe des propositions de gestion relatives à l'habitat de l'espèce et concernant l'espèce en elle-même :

- La non-fragmentation des habitats, le maintien des niveaux d'eau, la préservation de la qualité des eaux de surface et des zones humides ;
- La préservation et la promotion des modes d'exploitation agricole traditionnels (haies, prairies naturelles, etc.) ;
- Le maintien des ripisylves peu entretenues avec des arbustes épineux (refuges le long des cours d'eau), ainsi que de la végétation des berges ;
- La réalisation d'aménagements pour les infrastructures routières et les barrages ;
- La prise en compte de la loutre dans les pratiques cynégétiques et les campagnes de destruction des espèces dites nuisibles ;
- La réglementation de la pêche pour maintenir des ressources alimentaires suffisantes pour l'espèce (éviter la surexploitation du peuplement piscicole) ;
- Le contrôle des loisirs nautiques et la maîtrise de la fréquentation humaine le long des rivières et canaux ;
- La sensibilisation et l'information auprès du public et des usagers des zones humides.

STATUT DE L'ESPECE

La loutre d'Europe bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

- Directive Habitat Faune Flore : annexes II et IV (protection stricte)
- Convention de Washington (CITES) : annexe A
- Convention de Berne : annexe II
- Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français (protection stricte)
- Liste des espèces de vertébrés protégées, menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département

ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

La loutre a été observée sur le site. De même, des épreintes ont été répertoriées en 2006 et 2008. Depuis, aucune observation n'a été faite sur la vallée du Canut. Ainsi, un ou plusieurs individus semblent avoir prospectés la zone sans qu'un noyau de population ne se soit installé. Toutefois, l'existence de « populations invisibles » non détectées, de très faible densité, composées d'individus très mobiles et très difficilement repérables, n'est pas à écarter.

D'après Bretagne Vivante et le Groupe Mammalogique Breton (GMB), dans le cas de (re)colonisation par la loutre de la vallée du Canut, les ouvrages des routes R.D.38, R.D.776 et R.D. 44, qui permettent le franchissement du Canut, peuvent procurer un risque élevé de collision routière pour la loutre ; en effet, la loutre « adopte fréquemment un comportement qui peut paraître paradoxal pour un mammifère semi-aquatique : elle emprunte la voie terrestre, c'est-à-dire bien souvent la route ». Il existe quatre autres ouvrages : la route communale de Lassy, la R.D. 62 passant sur le ruisseau de Lampâtre et au niveau du Bignon et la route communale au niveau du moulin de la Chaise. Ces derniers sont toutefois moins problématiques.

Sources :

- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 7)
- Pasco P.-Y., 2009.
- Simmonet F., 2007 & Simmonet F. et Gremillet X., 2009

Crédits photographiques : F. Simmonet, J.-F. Lebas.

LOCALISATION SUR SITE

